

La loi de Posthumus

1996

La loi de Posthumus

On constate chez les enseignants une irrésistible tendance à ajuster le niveau de leur enseignement et de leurs appréciations des performances des élèves de façon à conserver, d'année en année, à peu près la même distribution de notes. Cette distribution est gaussienne ; son croquis ressemble à une courbe « en chapeau de Napoléon », où l'on peut identifier trois groupes d'élèves : un groupe de très bons, un groupe de moyens et un inévitable groupe de mauvais élèves, qui seront la plupart du temps sanctionnés par un redoublement. Deux expériences étonnantes :

- on rassemble dans une même classe les quatre meilleurs élèves de huit classes ; au bout d'un an, ces trente-deux élèves sont à nouveau répartis dans les trois groupes « bons - moyens - mauvais », et les derniers sont en échec...

- En Suisse, un référendum auprès des enseignants dénonce comme principal obstacle à la lutte contre l'échec scolaire... la surcharge des classes. On renforce donc l'encadrement... moins d'élèves par classe... donc un plus grand nombre de classes... et donc, par l'application de la loi de Posthumus... un plus grand nombre d'échecs !...

La loi de Posthumus marche aussi dans l'autre sens : en 1963, Charles fait une école pour enfants exclus de l'école et... retombe dans la même loi : il classe ses élèves en bons/moyen/faibles. Puis il y a eu mai 68 et Charles, ébloui...